



Prestataires et syndic

Par castor34000

Bonjour en tant que propriétaire faisant partie du bureau syndical puis je proposer un prestataire de service à la place du syndic peuvent t ils refuser on t il l exclusivité ou pas sommes nous les maitres à bord à ce sujet quels sont nos droits nos contraintes merci bonne journée

Par yapasdequoi

Bonjour,
Seul le syndic peut signer un contrat car il est le représentant l'égal des copropriétaires.
Mais vous pouvez tout à fait lui proposer l'offre de ce prestataire.

De quel type de prestation s'agit-il ? Et le montant de cette prestation est-il dans un des cadres ci-après ?

Article (extrait)

L'assemblée générale des copropriétaires, statuant à la majorité de l'article 25, arrête un montant des marchés et des contrats à partir duquel la consultation du conseil syndical est rendue obligatoire. A la même majorité, elle arrête un montant des marchés et des contrats autres que celui de syndic à partir duquel une mise en concurrence est rendue obligatoire.

Par castor34000

recherche de fuite avec camera dans canalisation son prix 500e ci j ai bien compris votre reponse je peux proposer un prestataire au syndic mais ils sont pas obligés d accepter est cela ? ou est ce plus en reference avec le somme d argent voir la prestation merci le syndic nous à proposé une société mais ne sera presente pas avant 3 semaines alors que cela parait assez urgent et que je peux proposer un prestataires des demain merci

Par yapasdequoi

Vous pouvez aussi faire des phrases avec ponctuation !

L'assureur peut aussi proposer un prestataire, surtout qu'il peut aussi prendre en charge cette recherche de fuite ...

S'il s'agit d'une canalisation commune (avez-vous vérifié ?) le syndic décide du prestataire qu'il missionne aux frais de la copropriété.

Depuis quand pensez vous qu'il y a une fuite ? Si ça s'infiltre depuis 6 mois, il n' a rien d'urgent... Surtout qu'il faudra encore trouver un plombier pour réparer ensuite, avec aussi son délai.

Par castor34000

aujourd'hui nous savons pas si c'est dans la partie commune ou venant de chez un proprio d où la recherche de fuite celle-ci est là depuis trois mois celle-ci se trouve dans le mur du couloir ou passe la canalisation du proprio situé au deuxième étage, grosse tache marron jaune qui grandit chaque jour qui passe, nous pensons que cela provient de chez le proprio car cela sent l'eau de javel venant bien entendu probablement de cette canalisation

Par yapasdequoi

et que propose l'assureur de l'immeuble ?